



*Les Archers du SAM*  
ont le plaisir de vous inviter à participer à leur concours  
**SALLE 2x18m**  
sélectif au Championnat de France qu'ils organisent :



# Les 8 & 9 Novembre 2025

Complexe sportif Daniel Colombier  
Allée des Acacias, 33700 MERIGNAC

GPS – N44°50'15.43 – O0°40'59.52

Licence obligatoire (C.9 Règlements généraux)

	Départ 1	Départ 2	Départ 3	Départ 4	Départ 5
			Vegas		
Ouverture du greffe & Inspection matériel	8h00	13h00	18h00	8h30	13h30
Entraînement à la distance	8h45	13h45	18h45	9h15	14h00
Début des tirs	9h15	14h15	19h15	9h45	14h45
Remise des prix					18h00

Rythme AB/CD , Les blasons utilisés sont ceux définis par le règlement.

Cibles 40 Végas départ 3

Chaussures de sports obligatoires et tenues de club souhaitées (C12 règlement arbitral)

Droits d'inscription	1 Départ hors Vegas	2 Départs hors Vegas	3 Départs hors Vegas	4 Départs hors Vegas	Départ Vegas
Adultes	10€	17€	23€	28€	10€
jeunes	8€	13€	17€	20€	

**Challenge Végas** : classement scratch au meilleur cumul des scores sur les deux épreuves du SAM saison 2025-2026.  
Catégories FCL, HCL, FCO & HCO (Arcs nus classés avec classiques)

Prix : bons d'achats valeur 150€ au premier, 100€ au deuxième et 50€ au troisième de chaque catégorie.

**Règlements par CB acceptés.** Une buvette sera à votre disposition.

Les arbitres: ESTACHY C. (Res le 8/11), TUFFOU J. (Resp le 9/11), GUILLEM C., DURAN L. (le 9/11)

En ligne :



Par mail :

[concours.samarc@gmail.com](mailto:concours.samarc@gmail.com)

Un email de confirmation vous sera envoyé.

Pour toutes **modifications** uniquement : contact téléphonique 0681517024 Bruno Mortemousque avant 20h00



Domaine « La Garenne » B.P. 28  
55, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
33700 MERIGNAC  
N° agrément : 10 33 11

